## Annecy, Co-capitale du Genevois?

Rédigé par Emmanuel COUX et publié depuis Overblog



Annecy (Photo E. Coux). La ville d'Annecy avec son château, son lac et ses montagnes est une véritable image d'Épinal de la Savoie et elle endosse de fait un rôle de représentation qui la présente comme une petite capitale alpine. Comment se faire une idée plus précise du rôle historique de cette ville et de son importance dans le genevois mais aussi en Savoie ?

A l'origine, Annecy est loin d'être une capitale. La capitale, c'est Genève, à la fois cité romaine dont le territoire englobe ce qui est aujourd'hui la haute Savoie, mais aussi siège d'un diocèse dont les limites seront encore plus étendues que ceux de la cité romaine.

La ville d'Annecy à l'époque romaine est un "Vicus", c'est à dire une ville inférieure d'un point de vue juridique aux cités. Cette ville va pratiquement disparaître pendant le haut moyen-âge et va ressurgir au XII/ XIII e siècle sous la forme d'un "Castrum". Nous pouvons définir castrum par un ensemble formé d'un château et d'un bourg. D'ailleurs, l'église paroissiale Saint Maurice qui est très proche du château semble bien être la chapelle primitive qui se trouvait à l'entrée du "castrum". (Cette église, la première de la ville a été détruite au XIX e siècle).



Magnifique "aula" du château d'Annecy (Photo E. Coux)

Beaucoup d'auteurs historiques placent l'émergence de la ville d'Annecy comme une conséquence du traité de Seyssel en 1124, qui force le comte de Genève à reconnaître que l'évêque de cette ville en est le seigneur principal. Et qui pousse le comte de Genève à se replier sur Annecy et à en faire la "capitale" du genevois.

Il faut placer en réalité l'émergence d'Annecy comme "capitale" un peu plus tard, au milieu du XIV e siècle. En effet, c'est aussi à cette même époque qu'on assiste à l'émergence d'autres capitales laïques dans le royaumes de Bourgogne ou plutôt des embryons de capitales semblables à Annecy. Nous pouvons citer Chambéry (capitale du comté de Savoie), Saint Marcellin/Beauvoir (capitale du Dauphiné), Poncin (capitale des Thoire et Villars), Montbrison pour le Forez, Chivasso pour le Montferrat, Saluces pour le Marquisat Homonyme, ...

La raison en est la dislocation du pouvoir royal et impérial qui s'est accentué à partir du Grand interrègne (1251-1273). Cela a entrainé une période d'anarchie et une perte de la domination des évêques et archevêques sur l'ensemble des cités (villes et territoires). Les cités épiscopales sont elles-mêmes devenues des capitales de principautés territoriales propres, différentes de leur diocèse.

Cette époque entre le XIIIe siècle et le XIV e siècle est une période très violente qui voit le renforcement des châteaux par des murs puissants et des tours mais aussi la construction d'édifices de fortification bâtis à la hâte et justement appelés "bâties".

La tour de la Reine dans le château d'Annecy en est un témoin éloquent de cette période avec ses murs de 4 mètres d'épaisseurs. Autrefois datée du XII e siècle, la date de sa construction a été revue deux siècles plus tard au XIV e siècle, justement à cette époque, très violente, de la construction des principautés.



Entrée du château d'Annecy et tour de la reine à droite qui protège l'entrée et la partie la plus attaquable du château (Photo E. Coux)

La fonction de capitale est représentée en premier lieu par le château et plus précisément par la grande salle. Plus tard cette représentation passera par les tours. Ici, à Annecy, le château est encore un témoignage paysager de la puissance des comtes de Genève par sa présence ostentatoire au-dessus de la ville.

La grande salle ou "Aula" est encore bien visible et très impressionnante par ses dimensions. Celle-ci est aussi visible de l'extérieur grâce à cinq fenêtres contiguës et grâce aux deux tours (Tour Saint Pierre et Saint Paul) qui l'encadrent. Elle semble surveiller la ville.

La grande salle est un élément central dans le château médiéval ou le palais urbain. Sa taille est révélatrice de la puissance du seigneur. Avec ses 400 m², l'Aula était deux fois plus grande que celle de la moyenne des seigneurs de rangs inférieurs. Si l'on compare l'aula d'Annecy avec quelques châteaux du comte de Savoie, nous trouvons les mêmes dimensions pour le château de Saint Trivier de Courtes qui est un château de frontière mais des dimensions supérieurs pour le château de Pont d'Ain qui était une grande résidence des comtes de Savoie (environ 600 m²). L'Aula du château primitif d'Albon dans le Dauphiné, une des premières résidences du Dauphin était selon les fouilles de 200m². Mais le château de Beauvoir en Royan château principal d'Humbert II qui failli devenir roi, devait surement avoir une Aula beaucoup plus vaste.

L'Aula, comme les tours Saint Pierre et Saint Paul seront refaite par Amédée VIII entre 1428 et 1432, à une époque où il essaie de s'accaparer tous les droits sur la ville de Genève. En effet, l'achat du comté de Genève lui aura permis d'augmenter ses droits sur cette ville et la réfection du château lui permet de montrer qu'il est le nouveau comte de Genève. Est-ce qu'à cette époque l'aula (ou grand salle) est agrandie ?



Vue de l'Aula et des tours Saint Pierre et Saint Paul qui l'encadrent (Photo E. Coux)

Le comté de Genevois (Sans Genève, Rumilly, Sallenôve, Hauteville, Ternier, Viry, Gaillard) devient dès 1424 jusqu'à 1434 un apanage pour le fils cadet du duc de Savoie, Louis, qui deviendra à son tour, lieutenant général du duché en 1434, puis duc de Savoie en 1451. Mais Louis résidera d'abord à Genève. Il y construira dans cette ville son mausolée qui était destiné à devenir la future nécropole des Savoie.

L'apanage du Genevois (sans Genève) sera transmis en 1434 à un autre fils d'Amédée VIII, Philippe de Savoie de 1434 à sa mort en 1444. Louis deviendra prince de Piémont. En 1440, seront ajouté à l'apanage, les baronnies de Faucigny et Beaufort. Si auparavant le comté de Genevois, n'était qu'un titre, il commence à cette date à devenir une possession autonome pour le prince qui la gouverne.

Puis en 1444, l'apanage reste sans comte jusqu'en 1452 où il est remis à Louis (fils du duc Louis), qui le laissera pour devenir en 1458, roi de Chypre en raison de son mariage avec Charlotte de Lusignan. L'apanage n'est alors qu'un titre. En 1463, l'apanage est remis à Janus, un autre fils de Louis dans les mêmes conditions que précédemment. Ensuite, à la mort du duc Louis, en 1465, Janus recevra les pleins pouvoirs sur son apanage. Il y aura une contestation avec Louis, le roi de Chypre qui voit que son royaume est un mirage et souhaite récupérer cet apanage. Mais celui-ci reste aux mains de Janus.

Celui-ci renforcera la fonction de représentativité du château en construisant la tour et le logis Perrière. Ce sont les éléments les plus visibles et les plus ostentatoires du château. La tour devient donc l'élément symbolique du pouvoir. Elle fait penser à la tour du carrefour ou des archives que le duc Louis construira dans le château de Chambéry et qui est un des édifices lesplus emblématiques de Chambéry.

C'est sous le règne de Janus de Savoie que se développe d'une manière considérable, les institutions et les arts dans l'apanage de Genevois et donc dans la ville d'Annecy. L'apanage retournera à la couronne en 1491, lors de la mort de Janus sans descendance mâle.



La tour Perrière est un des éléments les plus visibles du château. (Photo E. Coux)

Cette fonction et représentativité sera aussi reprise par les ducs de Nemours-Savoie. Ceux-ci sont des cadets de la maison de Savoie et ils reçurent le genevois en Apanage en 1514. Ils firent d'Annecy leur capitale. Contrairement aux phases précédentes qui virent à chaque fois revenir l'apanage après une génération, cette fois, il restera plusieurs générations dans les mains des Nemours. Le Genevois deviendra ainsi une principauté vivant en parallèle de la Savoie du début du XVI e siècle jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Il ne subira pas les invasions françaises de 1536 à 1559 et de 1600. Un des ducs de Nemours, Henri 1er a demandé l'appui du roi de France pour faire de l'apanage du Genevois, un état indépendant de la Savoie.

Mais l'apanage des Nemours fera son retour à la maison de Savoie avec le mariage de Charles Emmanuel II avec Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, héritière de l'apanage.

Les ducs de Savoie-Nemours marqueront leur pouvoir en ajoutant des logis dans ce château : le logis Nemours et le logis neuf qui transforment le château en palais renaissance.



Les différents logis. Le logis Nemours est à gauche (Photo E. Coux)

Les fondations religieuses sont aussi un indice de la volonté des seigneurs à donner à la ville castrale une dimension beaucoup plus importante et surtout de la rapprocher du rôle de la cité épiscopale, voire d'en faire une cité épiscopale.

Une des premières fondations prestigieuse et la plus prestigieuse des fondations est la collégiale de Notre dame de la Liesse. Aujourd'hui, il ne reste plus grand chose de cette collégiale à part son impressionnant clocher et quelques fenêtres à remplages flamboyants qui pourtant, nous donnent une indication sur la grandeur de l'édifice.

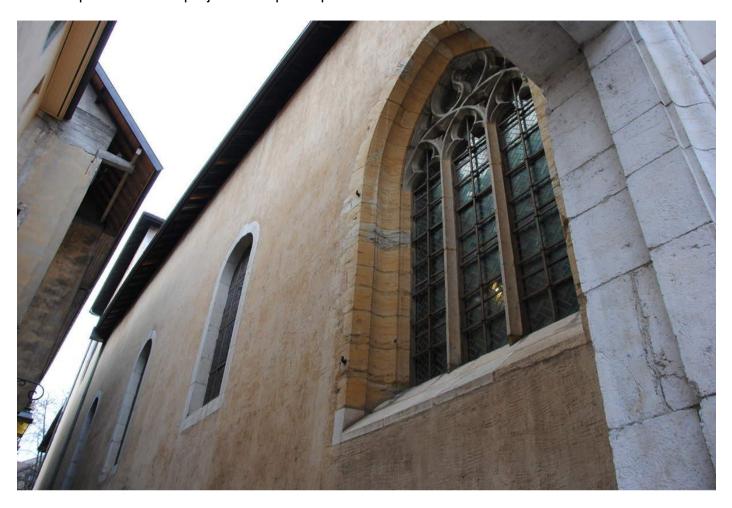
Le comte de Genève Amédée III transforme vers1360 un modeste sanctuaire où peut être, il y avait déjà un pèlerinage, pour en faire sa nécropole ou un mausolée familiale. L'implantation d'une nécropole comtale dans la ville renforce l'importance du rôle d'Annecy qui a déjà à cette époque, un rôle central dans l'administration du Genevois.

L'église Notre dame de la Liesse va évidemment être agrandie par le fils d'Amédée III, Robert de Genève qui est le pape Clément VII. Celui-ci va aussi devenir comte de Genève entre 1392 et 1394. Pour lui, l'agrandissement de cette église va être l'occasion d'affirmer son pouvoir comtal (il est aussi pape).

Notre Dame de la Liesse deviendra une collégiale en 1398. Nous pouvons penser que c'était un vœu que Clément VII n'avait pas eu le temps de réaliser. L'élévation d'une église au rang de collégiale met de fait la ville d'Annecy dans le rang de "quasi-città", c'est à dire de "presque cité". Le rang de collégiale dans une grande ville est un rang intermédiaire vers le rang épiscopal.

Nous pouvons voir que des villes comme Saluces, Bourg en Bresse ou Chambéry, qui ont eu des collégiales, ont été élevées ensuite au rang épiscopale. Et ce rang de collégiale arrive en général après la construction d'un immense édifice : que ce soit l'actuelle cathédrale de Saluces (2<sup>e</sup> plus

grande église du piémont), l'actuelle Co-cathédrale de Bourg en Bresse ou la Sainte Chapelle de Chambéry. La seule difficulté pour Annecy, c'est que la famille des comtes de Genève, qui auraient pu soutenir ce projet ont disparu après Clément VII.



Remarquable remplage flamboyant qui devait appartenir à une chapelle de la collégiale de Notre dame de la Liesse. Cette fenêtre de style flamboyant donne une idée des dimensions de l'église. (Photo E. Coux)

La famille de Thoire et Villars qui hérite du comté de Genève en 1394 ne garde pas le comté assez longtemps pour que Notre Dame de la Liesse devienne une cathédrale, même si c'est sous son règne que cette église devient une collégiale. Le comté de Genève est acheté à cette famille par Amédée VIII de Savoie en 1401.

Le comte de Savoie profitera du prêche du charismatique dominicain Jean Vincent Ferrier dans l'église du Sépulcre pour y fonder une chapelle prestigieuse en 1403. L'église du sépulcre était aussi une fondation tardive des comtes de Genève qui avait du mal à se concrétiser ; comme le couvent des célestins voulu par le pape Clément VII.

Ce couvent de Célestin devait être la fondation prestigieuse qui relèverait le rang de la ville. A cette époque l'Ordre des célestins est à la mode. Il y a peu de fondations, mais ce sont des fondations très prestigieuses. En effet, le pape fondera un prestigieux couvent à Avignon au centre de la papauté. En 1408, le duc de Savoie Amédée VIII fondera lui-aussi un couvent des célestins à Lyon qui restera une fondation majeur de la Maison de Savoie.

L'église et le couvent de vastes dimensions serviront ensuite pour un luxueux couvent de l'Observance franciscaine qui deviendra, peu d'années après la réforme protestante, le siège et la nouvelle cathédrale de remplacement pour le diocèse de Genève.



Abside de l'actuelle Co-cathédrale d'Annecy-Genève, construite comme église des Observants franciscains et peut être déjà commencée comme église des Célestins

En 1422, le cardinal Jean de Brogny, n°2 de l'église catholique, qui avait édifié à Genève la célèbre chapelle des Macchabées en 1405, fonda un couvent de dominicain et une église magnifique qui existe toujours aujourd'hui (elle est devenue l'église Saint Maurice).

Depuis 1403, le comte de Savoie qui avait acquis le comté de Genève n'avait pas fait de fondation religieuse, ce qui est normalement anormal. La raison en est que l'achat du comté de Genève a été plus difficile que prévu. Beaucoup d'héritiers se sont opposés à cet achat, y compris l'empereur Sigismond. Il obtient cependant l'inféodation du comté de Genève par l'Empereur, qu'en 1422.

Si l'on regarde la politique religieuse d'Amédée VIII, nous nous apercevons qu'elle a été influencée par Jean Vincent Ferrier. Et le duc soutient de fait en plus des Augustins réformés, les dominicains. Il fondera ainsi les couvents dominicains de Bourg en Bresse, Chambéry et Pignerol. Donc, le couvent d'Annecy est peut être lui-aussi une fondation du duc de Savoie qui a été faite par l'intermédiaire de Jean de Brogny? Le litige entre Amédée VIII et Louis de Chalon qui revendiquait l'héritage ne se résoudra qu'en 1424 ce qui explique l'absence d'armoirie ducale dans l'église des dominicains. Selon une autre source, Louis de Chalon en 1423, sera même nommé comte de Genève par l'empereur Sigismond qui se rétractera après. Louis de Chalon semblait avoir été l'héritier légitime du comté désigné par Clément VII. Il se peut que des tractations aient été faites entre Amédée VIII et le pape sur ce comté par l'intermédiaire de Jean de Brogny. Peut-être que l'évêché de Genève est un cadeau du duc de Savoie à ce grand prélat qui viendra évêque de Genève en 1423 ? Où peut être Jean de Brogny a au contraire "mis des bâtons dans les roues" du duc de Savoie et l'a devancé dans sa volonté de fonder un couvent des dominicains ?



L'église des dominicains d'Annecy. Bel exemple de style flamboyant (Photo E. Coux)

L'église des dominicains d'Annecy représente bien l'imbroglio des intérêts pour Genève et le Genevois entre l'Empereur, le Pape, le duc de Savoie, Louis de Chalon et Jean de Brogny; à une époque où Genève est de plus en plus puissante économiquement grâce à ses foires.

C'est après 1426 (legs de Brogny), mais surtout après 1432, que la construction de l'église du Saint Sépulcre reprit (après de grosses donations de Jean de Brogny et du duc de Savoie) pour en faire un édifice luxueux. Il y avait dans cette église de nombreuses armes de Savoie, notamment les armes du pape Félix V. L'église du Saint Sépulcre a été détruite en 1960.

L'église des dominicains elle, deviendra en 1491, le mausolée du comte Janus et de sa famille. Il est encore possible de voir les restes de la chapelle Notre dame de Pitié et Saint Michel fondée en 1478 dans le bas-côté sud avec leurs armes. Blason des Savoie et le lion des Luxembourg car Janus sera marié avec Hélène de Luxembourg. Cette sollicitation princière provoquera la renaissance de la renommée de l'église des dominicains. Les dons afflueront. Cette église sera finit grâce à l'héritage d'un maître auditeur de la chambre des comptes, Jean Magnin. C'est pourquoi nous voyons son blason de partout dans la nef.



Blason des Savoie et des Luxembourg dans la chapelle de Janus de Savoie dans l'église des dominicains. (Photo E. Coux)

Il faut aussi comprendre qu'Annecy s'est beaucoup développée pour deux raisons. La première a été d'avoir été la "capitale" des comtes de Genève. Cette fonction a apporté de l'activité dans la ville. Et la deuxième raison est que cette ville est une étape pour se rendre dans les foires de Genève par la route qui vient du col du petit Saint Bernard.

Une dernière fondation religieuse va être faite : en 1535, le duc Charles III va fonder dans cette ville, un couvent de l'observance franciscaine (qui pris la place du couvent des célestins) et un couvent de clarisse réformée. Ce couvent a été aussi voulu par le frère du duc de Savoie Philippe de Savoie Nemours. Les franciscains de l'observance sont un ordre qui a été promu en Savoie par les ducs de Savoie depuis Louis 1er. Mais à cette date, cette fondation répond à un objectif de lutte contre le protestantisme qui s'est propagé à Genève.

C'est aussi dans ce couvent (des franciscains réformés) que s'installera l'évêque de Genève qui doit fuir sa cité devenu protestante. Donc, involontairement, Annecy devient au XVI e siècle, siège épiscopale du diocèse de Genève, et l'église des Observants la cathédrale du diocèse.



Eglise des observants franciscains transformée en cathédrale .Le style de la façade est déjà un style renaissance. C'est la même architecture que la tour Sud de la cathédrale de Genève élevée par la volonté du duc de Savoie à la même époque. (Photo E. Coux)

Auteur: Emmanuel Coux

Écrit en 10 Février 2017